

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 à 20 h 30 salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Est excusé : Bernard Biesse.

Absent : Marie-Chantal David.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 juin 2017 à l'unanimité, après une modification (compte-rendu présenté de l'ASI Basket et non ASLI).

Le Conseil Municipal,

- Vote la décision modificative suivante sur le budget communal :
  - Diminution sur crédits ouverts : 615228 – autres bâtiments (261 €).
  - Augmentation sur crédits ouverts : 673 – titres annulés sur exercice antérieur (261 €).
- Décide de reverser à Nathalie Lauvernier la participation de l'Etat aux frais d'élections présidentielles (252,66 €) et législatives (252,66 €).
- Accepte le devis n°2017-77 du Centre de Gestion pour la maintenance du classement des archives communales pour un montant maximum de 1 455,70 € (le montant sera réajusté en fonction du travail effectué).

### Point sur les travaux et les bâtiments :

- Cure : la dernière réunion de chantier a eu lieu le 30 août. Il reste quelques petits travaux qui seront terminés aux vacances de la Toussaint. Le coût définitif sera donné lors d'une prochaine réunion. Installation des classes et du restaurant scolaire.
- Maternelle : remerciements à tous ceux qui ont aidé lors du déménagement. L'école maternelle est vide. La première réunion de chantier s'est déroulée le 30 août. Démontage du pont Wi-Fi réalisé. Début des travaux le 4 septembre avec la démolition sans toucher les 2 points « amiante ». Le désamiantage aura lieu mi-septembre. Les plans sont à disposition en mairie.
- Esplanade de la Gare : Madame le Maire propose au Conseil Municipal de réfléchir à de nouveaux projets sachant qu'il n'existe plus de subventions possibles à ce jour. Proposition d'installer un terrain de Beach Volley. La Commission se réunira et fera des propositions.
- Toilettes voie verte : de nouveau vandalisées cet été (toilettes et pavé de verre). Dépôt de plainte fait et demande de devis en cours. Les toilettes ont été fermées jusqu'aux travaux (sauf pendant le festival Awaranda).
- Pont à la Font qui Pleut et carrelage à l'espace culturel : travaux réalisés.
- Salle des fêtes : les travaux de réfection du plafond de la salle des fêtes ont été effectués par l'entreprise Chris Décor pour un montant de 3 170,40 €.
- Parc Bletteri : 3 agences immobilières sont chargées de la vente. A ce jour une dizaine de visites mais pas d'offres.
- Logements communaux : la libération d'un logement au Bourg avant l'hiver, évoqué lors de la dernière réunion de conseil, est finalement reportée ultérieurement. Le studio dans l'Annexe est libre.

Le Maire fait part des informations suivantes :

- Inscription de la commune d'Iguerande pour bénéficier d'une antenne médicale via le Conseil Départemental.
- Commencer à avoir une réflexion globale sur les installations sportives au site du stade. Quid du bâtiment du foot. Des renseignements seront pris sur les arrivées électriques.
- Visite du Journal de Saône-et-Loire cet été : validation d'un calendrier qui sera distribué dans les boîtes aux lettres avec un journal courant décembre pour un coût de 346,50 €.
- Présentation du RPQS du Syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin.

- Les pacs seront enregistrés en mairie à compter de novembre 2017.
- Baisse des dotations de l'Etat 2017 : tous les projets non commencés ne pourront plus être subventionnés. La réserve parlementaire a été supprimée.
- La bascule va être vérifiée prochainement.
- Le marquage au sol vers la route du Dépôt sera repris.
- Le Conseil Municipal s'occupe de l'apéritif Awaranda le 9 septembre à 18h30 (le Comité des fêtes a fait un don de kir suite à la fête patronale).
- L'assemblée générale du restaurant scolaire aura lieu le 12 septembre.

Point des référents de commissions et des différentes réunions :

\* Commission voirie : autres les travaux de voirie 2017 décidés en commission, de nombreux jours sont actuellement réservés pour le nettoyage des chemins pour le trail et la marche. L'entreprise Chavany a réalisé des travaux sur la route des Fleuriats à la limite de Fleury la Montagne, aux Grandes Varennes. Le chantier sur le Chemin du Gour à Cheval débutera le 4 septembre. L'entreprise Eiffage est en train de réaliser des travaux à Azon, sur le parking de la salle des fêtes, au Colombier, à Charrancy, au Troncy et à la montée de la Rivollière.

\* Commission enfance : pré-rentrée ce jour et rentrée pour les enfants le 4 septembre. Les effectifs sont de 36 pour l'école maternelle et 70 pour l'école élémentaire. La mise en place de l'étude surveillée évoquée en fin d'année scolaire sera envisagée pour début octobre. Peu de questionnaires ont été retournés à la mairie. Un nouveau questionnaire sera donné à chaque parent pour l'éventuelle mise en place de cette étude surveillée et son organisation.

\* Commission communication : le prochain bulletin paraîtra début octobre. Les flyers de la nouvelle saisons culturelle seront disponibles prochainement.

\* Commission espace culturel : prochaine réunion le jeudi 14 septembre pour l'organisation de la prochaine saison culturelle.

\* Communauté de Communes :

- Réunion du 26 juin
- Nouvelle rencontre et échange avec les élus de la Communauté de Communes de Marcigny le lundi 3 juillet sur la thématique de l'environnement.
- Plui (padd)
- Commission environnement : broyage des déchets (6 et 7 septembre), lavage des bacs (2 octobre).

\* Réunions diverses : otsi, AG Sud Foot.

Tour de table :

Raymond Demeule : signale que le lampadaire 128 ne fonctionne pas. Information déjà transmise. Une nouvelle demande d'intervention sera effectuée.

Marie-Anne Jacquet : indique que toutes les personnes disponibles peuvent aider pour le festival et que l'association est à la recherche de légumes divers.

Pierre Tagournet : indique qu'un arbre est tombé sur la route de Mailly, sur la clôture des ânes jeudi matin. Route temporairement bloquée mais très vite ré-ouverte.

Rachel Besançon : souhaite savoir si le comité des fêtes reconduit le téléthon ou non.

Bernard Chervier : demande quand les travaux du Pont du Canal seront réalisés (l'entreprise chargée d'effectuer les travaux sera relancée : pierre dessellée).

Sandrine Lièvre : demande si les barres dangereuses de la main-courante du stade de foot ont été enlevées (elles seront enlevées).

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 6 octobre 2017 à 20h30.

La séance est levée à 23h30.

PS : la bascule sera remise en état le jeudi 7 septembre.